

**Objet :** Conseil de promotion des IFIP stagiaires

Vos élus ont porté vos revendications lors du deuxième conseil de promotion qui s'est tenu le 23 avril 2024 à Noisiel.

**ASPECT PÉDAGOGIQUE**

Afin de mieux appréhender le 4+1 et la digitalisation dans le parcours bloc des IFIP stagiaires, l'alliance **CFDT-CFTC** formule les demandes suivantes :

**Cours dispensés en présentiel :**

- D'avancer le début des cours de bloc de minimum 2 semaines avant les vacances de fin d'année afin de mieux les étaler.
- Une meilleure égalité des emplois du temps.
- Un rythme moins soutenu : la direction de l'ENFIP s'engage à travailler en permanence sur l'allègement du programme, avec une orientation vers une formation moins dense.
- Davantage d'exercices d'application.

**Cours dispensés en autonomie :**

- Fournir systématiquement des synthèses à la fin de chaque cours en autonomie : la question est en cours de réflexion à l'ENFIP et a été soulevée lors du RETEX (retour d'expérience) Ariane. La direction indique que cette question nécessite une réflexion approfondie pour évaluer ses impacts notamment sur le plan pédagogique. La direction de l'ENFIP affirme qu'à ce jour rien n'a été décidé.
- La mise en ligne immédiate des corrigés des exercices de synthèse en comptabilité. La direction de l'ENFIP indique que cela peut poser des problèmes au niveau de la pédagogie. Il paraîtrait que les IFIP stagiaires seraient beaucoup moins intéressés par les cours si cela leur était accordé. En outre, cela pose des difficultés techniques en termes de paramétrage. La direction de l'ENFIP indique que ce sujet demeure en pourparler et que les avis sont divergents.
- Résoudre les problèmes techniques des séances en autonomie.
- Davantage de détail dans les calculs au sein des séances en autonomie.
- De revoir le format des quiz.

**Les temps de travail autonomes :**

- Demande de TTA supplémentaires.

### **Applicatifs et supports :**

- Améliorer l'ergonomie d'Odissée : Il est possible que cette remarque ne soit pas prise en compte, car le RETEX Ariane relève le contraire. Les IFIP stagiaires apprécient en majorité l'ergonomie de l'applicatif.
- L'accès à Odissée via le PIGP : Les réflexions sont toujours en cours.
- Optimiser les supports stagiaires : L'équipe de direction de l'ENFIP assure que chaque année la documentation est mise en révision à partir de nos observations et des autres retours. Cependant, l'ENFIP admet que ces changements ne sont pas immédiats.
- Mise en place d'une banque de données avec des exercices.
- Cohérence concernant les supports de correction mis à notre disposition.
- Une révision du contenu des cours de comptabilité pour la rendre plus fidèle à la réalité professionnelle : Cette demande avait déjà été remontée au premier conseil de promotion. Nos observations ont été transmises aux équipes pédagogiques chargées de la comptabilité au sein des différents établissements.

### **Soutien :**

- Les IFIP stagiaires souhaiteraient que les séances de soutien soient obligatoirement animées par un autre chargé d'enseignement que celui qui dispense le cours. La direction est d'accord avec l'intérêt de cette proposition.
- Davantage de transparence dans la transmission de l'information des cours de soutien.

### **Examen :**

- La mise à disposition des annales des années précédentes : Les annales ne nous sont pas fournies car cela peut engendrer de la frustration pour les IFIP stagiaires selon la direction. En effet, celle-ci nous répond que si le sujet est différent des annales fournies, des plaintes seront sûrement remontées puisque cela ne serait pas identique aux annales.

### **Spécialités du bloc :**

#### Contrôle fiscal:

- Revoir les cours qui devraient être dispensés en autonomie : L'ENFIP précise tout d'abord que le choix des modules en autonomie est un choix collectif qui repose sur les membres des différentes équipes pédagogiques. Des réflexions se poursuivent sur ce sujet. La direction explore la possibilité de mettre en place un scoring pour chaque session en autonomie afin de cibler les séances problématiques et savoir immédiatement pour chaque capsule si elle a été correctement perçue par les IFIP stagiaires.
- Constat d'un manque de fil conducteur entre les cours.
- Révision des sujets du galop d'essai.
- Observations sur les examens.

#### Secteur public local :

- Densité.
- Observations sur les examens.

### Gestion fiscale :

- Revoir les cours qui devraient être dispensés en autonomie. Cf réponse pour le bloc contrôle fiscal.
- Davantage d'entraînement sur l'impôt sur le revenu. En outre, il a été relevé que les cours d'impôt sur le revenu comportait des erreurs. Certaines dateraient de 2017 et n'auraient pas été corrigées malgré des signalements. L'équipe de direction de l'ENFIP assure encore une fois que chaque année la documentation est mise en révision à partir de nos observations et des autres retours mais que les changements ne sont pas instantanés.
- Galop d'essai.

### **VIE QUOTIDIENNE :**

- Nous demandons plus de transparence dans le fonctionnement et les règles de l'ARENFIP : Étant donné que l'ARENFIP considère que le dialogue se fait via le comité des usagers, nous avons demandé à ce que les comptes rendus soient au minimum affichés au sein du hall des deux résidences et au mieux publiés sur le site de l'ARENFIP. La direction de l'ENFIP Clermont-Ferrand trouve cela compréhensible et va faire remonter notre demande.
- L'alliance **CFDT-CFTC** avait demandé au premier conseil de promotion de trouver une solution pour les places de parking : Cela ne sera pas possible, car l'ARENFIP rappelle qu'ils ne sont pas tenus de fournir un parking.

### **AUTRE RÉPONSE :**

- Cours dispensés sur un autre site que celui de l'établissement rue Ledru : au vu du nombre important d'IFIP stagiaires qui vont arriver en septembre, l'ENFIP de Clermont Ferrand ne va pas pouvoir accueillir tous les stagiaires sur le site principal. Afin de pallier ce problème, la solution trouvée est que quelques groupes devraient suivre 2/3 jours par semaine les cours au sein d'un site situé rue de la Parlette. Ce site est situé à 20 min environ de la Pradelle.
- Concernant les logements pour les estivales à Noisiel : Un groupe de travail avec les organisations syndicales a été créé. Certains hôtels proposeront des prix conventionnés a priori.
- Concernant les IFIP stagiaires affectés en île de France : La problématique des Jeux Olympiques a été évoquée et prise en compte.

Concernant les questions au sein de la liminaire n'ayant pas obtenu de réponse précise : nous avons transmis la déclaration liminaire que la direction se charge d'étudier. L'équipe de direction affirme qu'elle travaille sur nos remarques. Cependant, elle indique que toute la masse de travail que cela engendre ne peut pas être absorbée d'un seul coup et nous demande dès lors de l'indulgence à juste titre.

Les représentantes **CFDT-CFTC**, Mélissa DAOUD et Fadila LARBI